

### ANNEXE 3 : ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

**Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise ou l'organisme d'accueil ;**

**Il sera remis au lycéen stagiaire, ainsi qu'à l'établissement scolaire ;**

**Il sera conservé dans le dossier de l'élève au sein de l'établissement.**

#### **L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :**

Nom : .....
Adresse : .....
N° d'immatriculation de l'entreprise : .....
Représenté(e) par (nom) : .....
Fonction : .....

#### **Atteste que l'élève désigné ci-dessous :**

Nom Prénom : .....
Classe : .....
Date de naissance : .....

#### **Scolarisé dans l'établissement ci-après :**

Nom : <b>Lycée des Métiers Louis Bleriot</b>
Adresse : <b>Boulevard de la Libération - 13700 MARIGNANE</b>
Représenté par M. MACH en qualité de chef d'établissement

a effectué un stage dans notre entreprise ou organisme

du .....

Soit une durée effective totale de : .....

Il/elle a réalisé les activités et mobilisé les compétences suivantes :

Activités réalisées	Compétences mobilisées

Fait à ....., le .....

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil